

Direction générale du Trésor

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES

Direction générale du Trésor

**Arrêté du 8 juin 2018 portant nomination
au Bureau central de tarification**

Le ministre de l'économie et des finances,
Vu le code des assurances, notamment son article R. 250-1 ;
Vu le décret n° 2015-518 du 11 mai 2015 relatif au Bureau central de tarification ;
Vu l'arrêté du 8 février 2017,

Arrête :

Article 1^{er}

Est nommée membre titulaire du Bureau central de tarification lorsqu'il statue en matière d'assurance des engins de remontée mécanique et d'assurance des travaux de construction en vertu des articles L. 220-5 et L. 243-4 du code des assurances, en qualité de représentante des assujettis à l'obligation d'assurance :

Mme Micheline Seho (Association française des industries des produits de construction), en remplacement de M. Patrick Ponthier.

Article 2

Le présent arrêté est publié au *Bulletin officiel* de l'administration centrale des ministères économiques et financiers.

Fait le 8 juin 2018.

Pour le ministre et par délégation :
Le sous-directeur des assurances,
LIONEL CORRE